*AFFAIRE : CERA C/ SCI VIKING (MARECHAL JOFFRE – FONTENELLE - OUISTREHAM)*

*Dossier : 20170303*

# DIRE

**VENTE: VIKING (MARECHAL JOFFRE)**

**N° 21/00013**

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS

ET LE

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CAEN (CALVADOS).

**A comparu**

**Maître Marie BOURREL Avocat associé du Cabinet VALERY-BOURREL**, Avocats au Barreau de CAEN, y demeurant 39 Rue des Compagnons - 14000 CAEN, **avocat constitué de :**

**La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES** (CERA), *Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.150.000.000 €, Intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, ayant son siège social Tour INCITY - 116 Cours Lafayette à 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON (69) sous le n° 384.006.029 (SIRET 384 006 029 01660), représentée par le Président de son Directoire demeurant es qualité audit siège.*

**Lequel nous a déclaré, par addition au cahier des conditions de vente, ce qui suit :**

**Qu'il vient de recevoir une réponse à la demande d'urbanisme en date du 9 janvier 2023**

**Maître Marie BOURREL annexe d'ailleurs purement et simplement la notice d'urbanisme au présent cahier des conditions de vente ainsi qu'un extrait du plan cadastral.**

Desquels comparution et dire, Marie BOURREL a demandé acte.

Et a signé avec nous Greffier après lecture.

Maître Marie BOURREL LE GREFFIER